

CODES PRIORITES DANS LE CADRE DU MOUVEMENT PRINCIPAL POUR LA RENTREE 2022

Rappel : Il existe deux types de codes priorités :

- a) Priorités manuelles codifiées : 1 (priorité absolue), 10 à 50 dans l'ASH
Les priorités manuelles permettent d'accorder à un candidat, sur l'un de ses vœux, une priorité plus forte que celle qu'il aurait obtenue par le processus automatique.
- b) Priorités automatiques codifiées de 10 à 80
Elles permettent de définir les conditions de titres que doivent remplir les candidats pour obtenir un poste.

La règle : plus le code priorité est bas, plus il permet une priorité au vœu sur laquelle elle s'applique.

Pour information, les codes priorité 90 et 99 neutralisent le vœu.

I. Priorité générale

Code priorité	Type d'affectation	Titres détenus
11	TPD	Quel que soit le titre

II. Postes de direction

Code priorité	Type d'affectation	Titres détenus
10 (11 pour le poste à M del Castillo)	TPD	Tout titre requis pour exercer les fonctions de directeurs d'écoles
80	PRO	Sans titre

III. Postes fléchés langues (allemand)

Code priorité	Type d'affectation	Titres détenus
10	TPD	Quel que soit le titre détenu en langue
80	PRO	Pour les autres titres

IV. Postes du parcours bilingue occitan et postes fléchés « occitan » + TRBD Oc

Code priorité	Type d'affectation	Titres détenus
10	TPD	Titulaire du CRPE mention occitan
20	TPD	Titulaire du CAFIPEMF LCR
30	TPD	Titulaire d'un diplôme universitaire de LCR (licence minimum)
40	TPD	Titulaire de l'habilitation
80	PRO	Aucun titre en occitan

V. Candidats retenus par les commissions pour les postes attribués hors barème

Code priorité	Type d'affectation	Titres détenus
01	TPD ou PRO selon titres détenus	